



**COMMUNE DE LAURABUC  
DÉPARTEMENT DE L'AUDE**

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 05.01.2021**

**Date de convocation** : 29.12.2020

Conseillers en exercice : 10

**Présents** : 8 - **Votants** : 10

Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Madame : Anne-Laurence FRULLINI - Marie-France LOISEL - Aude SALVAT-LÔ, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH, 1<sup>er</sup> Adjoint - olivier JURADO, 2<sup>ème</sup> Adjoint - Jean-Pierre PLANCADE - Bernard VIÉ, conseillers municipaux.

**Procurations** : Michel COURTESSOLE à Omar AÏT MOUH - Sylvie THUBIÈRES à Anne-Laurence FRULLINI.

La séance est ouverte à 17h45.

Anne-Laurence FRULLINI est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal tenue le 08.12.2020, bien reçu par tous les conseillers et affiché en mairie est approuvé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR :**

**I – A examiner :**

**1°) Dépôt de demande de subventions.**

**II - Questions diverses.**

## I – A examiner :

### **1°) Dépôt de demande de subventions au titre de la DSIL.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'Etat dans le cadre de « France relance Aude » accompagne la rénovation énergétique des bâtiments publics tel que la rénovation énergétique d'une salle polyvalente, huisseries, pose de panneaux et d'ombrières photovoltaïques, travaux d'isolation ....

Monsieur le Maire présente les besoins :

- **La salle polyvalente** : Elle a été construite dans les années 70 et rénovée en 2000. L'isolation est obsolète, donc beaucoup de perte d'énergie. La toiture représente une opportunité pour la production d'énergie en autoconsommation.
- **La mairie** : Bâtiment ancien et non rénové depuis plusieurs années, une étude du SYADEN, a montré la nécessité d'isoler ce bâtiment.

**Montant total estimé : 92 283,77 € HT**

Le gain énergétique estimé, pour les 2 opérations, est de 30 %.

Les travaux commenceraient en septembre 2021 pour une livraison en septembre 2022.

Le plan de financement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Isolation	11 022,57 €	DSIL	8 818,06 €
Panneaux solaires	79 290,00 €	DSIL	63 432,00 €
Fenêtres	1 971,20 €	DSIL	1 576,96 €
		Autofinancement	18 456,75 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

## II - Questions diverses.

**Dépôts sauvages** : Le service technique est de plus en plus confronté à l'incivilité de personnes qui déposent illégalement dans les lieux dédiés aux déchets ménagers et aux tris sélectifs, des encombrants (Grillage, machine à laver, canapé...) destinés à la déchetterie de Castelnaudary. Le conseil Municipal déplore de tels agissements. Une réflexion est en cours afin d'arrêter ces agissements avant, en dernier recours, de verbaliser les responsables.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Les Conseillers,